SERVICE PUBLIC
DE WALLONIE

2025
RAPPORT ANNUEL

EDIWALL

Wallonie

ÉDITO

C’est avec plaisir que nous vous dévoilons le rapport d’activités 2025 du Service public de Wallonie.

Pensé comme un éclairage clair et accessible, il se veut résolument synthétique. Il ne prétend pas à l’exhaustivité, mais met en lumière les temps forts et les réalisations majeures qui ont marqué l’année écoulée.

Au fil des pages, ce rapport illustre la richesse et la diversité des missions portées par l’administration wallonne. Mobilité, environnement, agriculture, énergie, patrimoine, logement, action sociale, fonds européens, économie, emploi ou encore finances : autant de domaines dans lesquels le Service public de Wallonie agit concrètement pour relever les défis d’aujourd’hui et construire des solutions durables pour demain.

Au-delà des chiffres et des indicateurs il raconte surtout une aventure humaine et reflète l’engagement quotidien des agents, leur professionnalisme et leur sens du service public. Plus que jamais, il témoigne de la force d’un collectif animé par des valeurs de responsabilité, d’utilité sociale et de sens.

Nous adressons, comme chaque année, nos plus sincères remerciements à l’ensemble des équipes et à leur management pour leur rigueur, leur implication et la qualité du travail accompli.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

SOMMAIRE

5	SPW SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : SPW SUPPORT / SPW DIGITAL
8	SPW MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES
11	SPW AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT
14	SPW TERRITOIRE, LOGEMENT, PATRIMOINE, ÉNERGIE
17	SPW INTÉRIEUR ET ACTION SOCIALE
20	SPW ÉCONOMIE, EMPLOI, RECHERCHE
23	SPW FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

La direction fonctionnelle et d'Appui (DFA)

En 2025, une équipe projet a piloté le déménagement des 1.200 agents du Secrétariat général, coordonnant les actions en collaboration avec les départements concernés du SPW Support et du SPW Digital.

Pôle Stratégie

En 2025, le **Pôle Stratégie** a poursuivi plusieurs chantiers majeurs pour améliorer la qualité des services et renforcer la cohérence stratégique du SPW.

Les actions menées autour de **l'optimisation et des relations avec les usagers** ont permis d'avancer sur le référentiel usagers, la gestion des risques et la gestion par processus. L'équipe a, par ailleurs, continué d'agir en matière d'écoute usagers, de rédaction claire et de simplification administrative.

La coordination des fonds européens a été marquée par la clôture de la programmation FEDER 2014 - 2020. En parallèle, la mise en œuvre des 436 projets du programme FEDER / FTJ (Fonds pour une Transition Juste) 2021 - 2027 s'est poursuivie, et les travaux préparatoires de la programmation 2028 - 2034 ont débuté.

Le **Service commun d'Audit** a réalisé près de 150 missions d'audit réparties en missions d'audit interne, d'audit des projets européens couvrant plus de 100 millions € audités, d'audit dans le secteur du logement public wallon et d'audit interne au sein de l'Organisme payeur de Wallonie.

La **direction du Développement durable** a lancé deux initiatives majeures : **l'Alliance Santé en Transition** et l'appel à projets **« Ensemble pour une Wallonie durable »**. Elle a aussi publié un guide sur l'intégration de clauses responsables dans les marchés publics et a travaillé sur une harmonisation du **référentiel de durabilité GRO**, un outil conçu pour aider les professionnels de la construction à intégrer la durabilité dans leurs projets.

La **Cellule des Stratégies transversales** (CST) a poursuivi sa mission de coordination du Plan national de Relance et de Résilience (PNRR), en collaboration avec l'ensemble des directions générales et des cabinets de tutelle.

Enfin, le **Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX)** a présenté le premier plan régional de gestion de crise, qui clarifie les pratiques, les responsabilités et les niveaux de criticité. Le développement d'un registre des contacts et des moyens de crise en Wallonie (CoMoWAL) a également été lancé afin de centraliser les ressources, expertises et procédures liées à la gestion de crise.

SPW Support

En 2025, le **SPW Support** a poursuivi ses actions de modernisation au service des agents et des managers.

L'accompagnement managérial a été renforcé grâce à une journée dédiée aux managers, au lancement de groupes de codéveloppement et à la mobilisation d'un pool de facilitateurs internes pour aider les équipes dans leurs défis. D'autre part, le SPW a également permis à 323 stagiaires d'acquérir une expérience de terrain dans le cadre de leur formation.

L'année a aussi été marquée par un vaste **projet de déménagement de 1.200 agents vers le bâtiment Cap Sud**, réalisé en trois mois et reposant sur le réemploi de plus de 5.000 pièces de mobilier.

Par ailleurs, **une rationalisation des marchés de nettoyage** a permis de générer près de 300.000 € d'économies. On relève également des avancées significatives en matière de centralisation de la géolocalisation et de pérennisation du Category Management.

Sur le plan immobilier, la mise en œuvre de la stratégie immobilière s'est poursuivie, avec le développement des projets d'aménagements d'environ 60.000 m² de surfaces de bureaux destinés à accueillir et à regrouper les services du SPW. L'outil ImmoTEP a continué à évoluer pour compléter le cadastre du patrimoine immobilier régional.

En communication, la **gestion de la crise liée à l'intrusion informatique** a fortement mobilisé les équipes. Une réflexion globale a également été menée pour **moderniser et harmoniser les pratiques de communication**.
L'annonce du moratoire sur les primes à la rénovation a entraîné un afflux exceptionnel de demandes auprès **des Espaces Wallonie**, qui ont au total enregistré 96.331 contacts, et du Téléphone vert qui a traité 119.145 appels.

Enfin, les **équipes juridiques et de la traduction** ont poursuivi plusieurs chantiers structurants :
- la préparation du déploiement d'un outil dématérialisé de gestion des marchés publics ;
- la construction de futurs accords-cadres pour les besoins de traducteurs et d'avocats ;
- la création d'un nouveau portail des marchés publics.

SPW Digital

L'année 2025 a été particulièrement marquante pour le SPW Digital.

Elle a été traversée par une **cybercrise majeure**, tout en étant riche en réalisations au service des métiers, en **évolutions organisationnelles** avec un changement de management à la fin de l'été et en **préparations actives face à la révolution de l'intelligence artificielle.**

Le SPW Digital a poursuivi le développement de **solutions numériques facilitant les démarches des citoyens, des entreprises et de l'administration.**

Le guichet numérique **« Mon Espace »**, point d'entrée central des démarches en ligne en Wallonie, a dépassé les 325 démarches, avec une augmentation de près de 20 % en un an.

Deux plateformes structurantes ont également progressé : **SAMPO**, dédiée à la gestion et au suivi des aides financières, et **SOLUCE,** qui modernise la gestion des études de sols grâce à la cartographie, la numérisation et la signature électronique.

De **nombreux projets transversaux** ont mobilisé les équipes, notamment autour :
- des permis ;
- de la préparation du transfert régional des droits d'enregistrement et de succession ;
- de l'intégration de nouvelles législations fiscales ;
- de la mise à jour du système comptable WBFIN SAP.

Le paysage applicatif s'est enrichi **d'outils concrets** tels que CoMoWAL pour la gestion de crise, CFISPA pour la formation socio professionnelle, l'Agence foncière agricole ou le Passeport Bâtiment.

L'approche low code basée sur Microsoft 365 s'est renforcée, soutenant l'autonomie des métiers à travers de nombreux projets, mises en production, hackathons et l'essor des sites SharePoint.

Parallèlement, **les pratiques de gouvernance se sont renforcées :**
- déploiement Développement, Sécurité, Opérations (DevSecOps) ;
- accompagnement agile ;
- missions d'architecture d'entreprise ;
- comité d'architecture ;
- intégration systématique de l'expérience utilisateur (UX) dès la conception des projets.

L'innovation a également été au cœur de l'année, avec **l'expérimentation de l'IA générative Copilot.**

Les données géographiques et l'échange de données ont continué à se renforcer, notamment via le Géoportail et la BCED.

Enfin, **la cybercrise d'avril 2025** a constitué une épreuve majeure mais structurante. Malgré ce contexte exigeant, le SPW Digital a poursuivi la transformation de ses infrastructures, renforcé son expertise cloud et ponctué l'année de nombreux événements fédérateurs, confirmant sa résilience et sa capacité d'innovation.

SPW MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES

Sécurité, résilience et innovation dans la gestion des réseaux

En 2025, le SPW Mobilité et Infrastructures a poursuivi ses efforts en vue de renforcer la sécurité du territoire et la résilience des réseaux face aux dangers naturels.

L'actualisation de la topo-bathymétrie de **l'Ourthe et de l'Amblève** a marqué un tournant significatif, puisque ce sont **plus de 140 km de voies hydrauliques qui ont été cartographiées** grâce à ce dispositif associant sonar, Lidar et relevés topographiques. Ces données enrichies permettent d'alimenter les modèles hydrauliques utiles à l'analyse du comportement des cours d'eau, à l'amélioration de la prévention des inondations et à l'accompagnement des communes dans la gestion de crise.

Dans la même logique, nos agents ont **recalibré les vannes de restitution du barrage de l'Eau d'Heure via des tests grandeur nature intégrant des calculs théoriques, des simulations ainsi que des observations de terrain et la validation des protocoles de communication**.
Le but ? Rendre les systèmes de régulation plus fiables et assurer la sécurité des populations en aval.

Parallèlement, **un programme d'inspection renforcé des câbles métalliques des barrages, ponts mobiles et écluses a permis le contrôle de plus de la moitié du parc**, offrant une vision claire de l'état des équipements et permettant de prioriser les remplacements dans une perspective de maintenance durable.

L'année 2025 est aussi une année clé pour le transport fluvial avec **le lancement du premier projet pilote de navigation à distance**. En effet, face à la pénurie de capitaines, cette innovation permettra de piloter les bateaux depuis un centre sur la terre ferme, tout en améliorant les conditions de travail et en rendant le secteur plus attractif. Les essais prévus début 2026 entre le canal Albert et les Grands-Malades offriront un terrain idéal pour tester la technologie dans des environnements contrastés – zones urbaines denses, sections à courant, configurations complexes. Cette expérimentation, rendue possible par un cadre réglementaire adapté, s'inscrit dans la stratégie 2020-2050 pour les voies hydrauliques et témoigne de la volonté du SPW MI de soutenir l'innovation dans le secteur.

Modernisation des réseaux routiers, pilotage intelligent et sécurité renforcée

La gestion des chantiers fait partie des missions quotidiennes de nos équipes. 2025 n'a pas dérogé à la règle, mais, cette année, le curseur a été mis sur l'amélioration de la sécurité de nos agents sur les routes. Nous avons notamment **équipé les absorbeurs de chocs avec des balises GPS**. Désormais, on peut non seulement voir exactement où sont les chantiers, mais aussi améliorer la sécurité des équipes, vérifier que les travaux sont autorisés et informer les usagers en temps réel. Grâce à cela, les travaux sont plus prévisibles, plus clairs et mieux intégrés au réseau.

La fiche de pré-analyse mobilité, obligatoire depuis début 2026, a été préparée en grande partie en 2025. Le Centre PEREX peut désormais simuler les conséquences de chaque chantier sur l'autoroute : files, déviations, solutions de remplacement, etc. Cette méthode, plus structurée et transversale, permet d'améliorer la coordination, de réduire les problèmes et aide à prendre les bonnes décisions pour les travaux. Elle contribue à un pilotage global des chantiers, en tenant compte des enjeux de fluidité, de sécurité et d'efficacité.

La sécurité routière s'est également renforcée grâce à la reprise, par le SPW Mobilité et Infrastructures, de la mission de **sélection annuelle des radars permanents**. En effet, en vue de la « Vision Zéro » (objectif visant à atteindre zéro mort et zéro blessé grave sur nos routes d'ici 2050), l'objectif est **d'installer au moins 150 radars par an**, combinant radars fixes, radars tronçons et radars de franchissement de feux. Ce dispositif s'ajoute aux radars mobiles, les LIDAR, utilisés pour sécuriser les zones à risques et les chantiers, dans un contexte où la vitesse reste la première cause d'accidents graves sur les routes wallonnes. L'ensemble constitue un levier majeur pour réduire la mortalité et améliorer durablement le respect des limitations.

Parmi les projets emblématiques de modernisation du réseau, **la réouverture de la liaison E25/E40 à Liège** représente une avancée importante. Après plusieurs années de fonctionnement dégradé, suite aux inondations de 2021, les tunnels ont retrouvé une vitesse normale de 80 km/h ; c'est désormais un système qui adapte la vitesse en fonction du trafic, des incidents et des conditions météo. On dénombre environ 66.000 véhicules par jour sur cette liaison qui constitue l'un des axes les plus importants de Wallonie. Les modernisations techniques et **la coordination opérationnelle assurée par le Centre Tilleuls contribuent à fluidifier, sécuriser et améliorer la réactivité en cas de problème**.

Mobilité active

Le développement de la mobilité active poursuit sa progression. **Le réseau RAVeL atteint désormais 1.552 km, dont 36 km de nouvelles portions**, et **plusieurs ponts et passerelles rénovés**. **Les cyclostrades**, quant à elles, **atteignent près de 15 km**. Ces aménagements soutiennent la transition vers des modes de déplacement plus durables et renforcent l'attractivité des trajets quotidiens à vélo pour les citoyens wallons. Un exemple parmi d'autres : le pont Capitte à La Louvière, dont la reconstruction est en cours, combine modernisation, sécurité, mobilité partagée et respect du patrimoine. La future structure basculante permettra notamment d'accueillir ponctuellement des bateaux de plus grande taille, tout en améliorant les déplacements à pied ou à vélo et en renforçant les connexions avec le RAVeL.

Le SPW Mobilité et Infrastructures, ce sont près de 4.300 agents qui œuvrent quotidiennement à la modernisation des infrastructures pour offrir une mobilité de qualité aux Wallons et aux Wallonnes !

SPW AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT

Pour le SPW ARNE, 2025 est une année marquée par la résilience face aux aléas climatiques, le renforcement des outils de contrôle et l'affirmation de la Wallonie dans les grandes négociations européennes.

L'Europe et la PAC

En 2025, le plan stratégique wallon relatif à la PAC 2023-2027 (PSwPAC) a été modifié afin de répondre à trois objectifs :
- Poursuivre la mise en œuvre des adaptations issues des travaux de la task force simplification administrative ;
- Effectuer des corrections techniques ;
- Permettre une utilisation efficiente du budget limité des interventions du PSwPAC.

La Commission européenne a publié en juin 2025 ses projets de règlements pour la PAC post 2027 et organisé les premiers Groupes de travail du Conseil, auxquels le SPW ARNE participe activement.

Toutes aides confondues, en 2025, le SPW ARNE (via l'Organisme payeur de Wallonie) a versé 379 millions € d'aides aux agriculteurs et au développement rural (317 millions € de financement UE et 62 millions € de financement RW).
Par ailleurs, 14 361 déclarations de superficie (DS) ont été introduites via PacOnWeb. Le montant des aides comprend les mesures des 1er et 2e piliers ainsi que les investissements, installations, LEADER, etc.

En Wallonie, 430 exploitations agricoles sont suivies par le réseau comptable du SPW. Cet outil est essentiel pour comprendre les réalités économiques du terrain, objectiver les dynamiques agricoles et éclairer les décisions publiques.

Cocorico
Le 6 octobre 2025, l'Organisme payeur de Wallonie, qui contrôle et verse les sommes dues aux agriculteurs, a officiellement obtenu la certification ISO/IEC 27001: 2022. C'est une reconnaissance du travail collectif visant à construire un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) conforme aux pratiques internationales. Cette certification est la garantie de la maîtrise des risques liés à la sécurité de l'information, et ce, de manière rigoureuse, structurée et adaptée au contexte.

L'eau et le gaz

Les fortes pluies 2023-2024 ont causé des dégâts aux cultures. En 2025, le Gouvernement wallon a donc indemnisé les agriculteurs par la reconnaissance d'une calamité agricole. 1209 demandes d'indemnisation ont été soumises. Un montant total de 2 835 062,96 € d'indemnité a été octroyé et payé.

Le SPW ARNE a engagé 8 322 000 €, en 2025, pour la réalisation de travaux d'entretien des cours d'eau de première catégorie (non navigables) et a liquidé 5 805 000 € pour des factures de travaux.

En 2025, le SPW ARNE a posé les bases de son action en matière de sécurité des réseaux et de gestion du risque gaz.

Il a assuré le suivi et l'analyse des premiers incidents signalés et accompagné la mise en œuvre du cadre réglementaire. Le SPW ARNE a également pris part aux échanges techniques avec les gestionnaires de réseaux, notamment pour les travaux à proximité des conduites et les situations d'affaissement de terrain. Le SPW ARNE leur apporte également un appui technique sur des dossiers liés à l'évolution des nouveaux gaz (CO_2 et H_2) et aux enjeux de sécurité.

Sols et déchets

L'accord de coopération interrégional concernant le cadre de la responsabilité élargie des producteurs pour certains flux de déchets et pour les déchets sauvages a été approuvé par les gouvernements des trois régions en 2025.
Cet accord prévoit, pour la Wallonie, une cotisation annuelle de 35 millions € des producteurs afin de supporter notamment les coûts de nettoyage des déchets sauvages issus de ces produits. Une victoire pour la propreté de nos communes

En 2025, 188 319 extraits conformes de la banque de données de l'état des sols (BDES) ont été délivrés dans le cadre d'une cession de terrain ou d'une demande d'un permis d'environnement lorsque le projet concerne une activité présentant un risque pour le sol.

Contrôles

En 2025, le SPW ARNE a confirmé son expertise tant en répression environnementale qu'en bien-être animal. Grâce à ses enquêtes, il a contribué au démantèlement d'un dossier majeur de crime environnemental. Il a également réalisé 160 saisies administratives portant sur 1 190 animaux. En étroite collaboration avec les parquets, communes et services régionaux, près de 4 300 PV ont été dressés, principalement en déchets, permis d'environnement, eau et bien-être animal.

Nature et biodiversité

Réserves naturelles
Avec 92 dossiers en 2025, près de 759 ha ont été intégrés au réseau des réserves naturelles grâce au travail conjoint du SPW ARNE et des associations.
Ces décisions contribuent à renforcer le réseau wallon d'aires protégées, à consolider la protection de milieux naturels remarquables et à améliorer la connectivité écologique. Elles s'inscrivent également dans les objectifs régionaux en matière de préservation de la biodiversité, de résilience face aux changements climatiques et de maintien des services écosystémiques.

Forêts
La gestion et la santé des forêts sont une priorité wallonne. Un évènement à épingler en 2025 ? La vente de bois sur le Parc à Grumes de Wallonie. 19 adjudicataires différents ont pu acquérir du chêne indigène (essence principale de 395 m³ sur les 447 m³ exposés). La moyenne pour l'ensemble des lots de chêne vendus a atteint le prix de 1 190,3 €/m³ (1 544 €/m³ en 2024), et la grume la plus chère a été vendue à 3 189 €/m³ (bois de la Domaniale des Minières). Les érables, le chêne brogneux et le châtaignier étaient également de la partie.

Présence du loup en Wallonie
En 2025, trois Zones de Présence Permanente (ZPP) de loups existent en Wallonie, pour une surface de 1 136 km². Le Réseau Loup a analysé 1 758 indices liés au loup, 88 % provenant d'une de ces ZPP, où les recherches sont ciblées (80 % des indices récoltés sont attribués avec certitude au loup).

La faune en photo
Les pièges photographiques sont devenus un outil de suivi non invasif de la faune, très utile pour les espèces discrètes et nocturnes.
Chiffres-clés entre 2018 et 2025 :
- 1 840 points d'échantillonnage ;
- 187 992 observations dont 165 789 de mammifères et 9 422 d'oiseaux ;
- 116 espèces détectées, dont 38 de mammifères sauvages et 78 d'oiseaux ;
- Le top 3 : le chevreuil (47 240), le cerf (40 534) et le sanglier (27 945).

Espèces exotiques envahissantes
En 2025, 28 espèces exotiques envahissantes établies sur le territoire wallon ont fait l'objet d'un rapportage européen. Les données biologiques permettent de dresser l'état de la distribution, les tendances et les impacts de ces 28 espèces jugées préoccupantes par l'Union.

Natura 2000
41 habitats et 76 espèces d'intérêt communautaire sont présents en Wallonie. Le rapportage européen fournit des indicateurs sur leur état de conservation dans les régions Atlantique et Continentale, constituant un outil stratégique pour le pilotage des politiques de conservation de la nature.

Pollution

En ce qui concerne la prévention des pollutions et nuisances industrielles, le SPW ARNE a répondu à 402 demandes d'avis en 2025 (chiffre en croissance).
De manière plus spécifique, on peut pointer le suivi accordé à la Directive IED (Industrial Emissions Directive) et au Règlement IEP (Industrial Emissions Portal) tant au niveau européen que national, ainsi que le développement de l'outil informatique REIWA pour répondre aux nouvelles exigences européennes liées à la simplification administrative et informatique. Le SPW ARNE reste attentif à assurer ses missions en échangeant autant que possible avec le citoyen et les entreprises : le REIWA a permis de répondre à 2 500 sollicitations informatiques, dont une partie avec accompagnement téléphonique.

SPW TERRITOIRE, LOGEMENT, PATRIMOINE, ÉNERGIE

Le SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie a la charge de cinq matières : l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le logement, le patrimoine et l'énergie.

Aménagement du territoire et Urbanisme

Le SPW Territoire conçoit et met en œuvre les politiques de planification et de développement territorial. Il accompagne les communes et les porteurs de projets afin de favoriser un développement territorial durable, cohérent et équilibré.

• Planologie régionale
- 71 dossiers de révisions de plan de secteur suivis
- 4 dossiers de révision introduits
- 4 adoptions de projet de plan, 9 arrêtés fixant définitivement le contenu du rapport sur les incidences environnementales (RIE)
- 3 adoptions de projet de plan postérieurement au RIE et fondées sur ses conclusions
- 4 adoptions définitives

• Planologie communale
- 90 outils de stratégie, de planification territoriale, d'encadrement urbanistique accompagnés
- 6 schémas d'orientation locaux adoptés
- 1 plan communal d'aménagement révisionnel adopté

• Aménagement opérationnel
- 14 programmes opérationnels soutenus (36 projets, ~ 18 millions €)
- 1 opération de rénovation urbaine reconnue
- 1 perspective de développement urbain reconnue
- 11 sites à réaménager (SAR) soutenus (~7.265.000 €)
- 11 reconnaissances définitives de SAR

• Permis et recours
- 28.896 demandes de permis traitées
- 1.201 recours instruits
- 1.086 avis sollicités en matière de risques naturels

• Renouvellement des CCATM (élections communales de 2024)
- 183 dossiers
- 2 nouvelles CCATM instituées, 148 renouvelées

En 2025, le SPW Territoire a lancé la dématérialisation des permis d'urbanisme. 20 communes pilotes des provinces de Namur et du Hainaut (zone ouest) y participent.

▶territoire.wallonie.be

Logement

Les missions du SPW Logement s'inscrivent dans la concrétisation de l'accès à un logement décent et de qualité pour tous, via différents leviers : octroi de primes à la rénovation ou d'aides à la location pour les particuliers, subventions à des opérateurs du logement locatif privé et public, gestion de la matière du bail d'habitation...
- 5.276 ménages ont perçu une allocation de loyer pour prendre en location un logement salubre
- 4.803 ménages en attente d'un logement social depuis plus de 18 mois ont reçu l'allocation d'attente logement
- 8.261 enquêtes de salubrité/ADeL réalisées
- 14.681.072 € de subsides octroyés à nos opérateurs pour la création de logements publics (programme 243)
- Plus de 110 millions € investis dans les aides à la rénovation et à l'amélioration des performances énergétiques des logements
- 34.094 demandes d'informations traitées par les Info-Conseils Logement
- 1.776 dossiers introduits pour l'assurance perte de revenus

▶logement.wallonie.be

Patrimoine

L'AWaP (Agence wallonne du Patrimoine) est chargée de la protection et de la conservation du patrimoine immobilier de Wallonie, des opérations archéologiques, de la formation aux métiers du patrimoine et de la sensibilisation du public.

• Protéger le patrimoine
- 1 nouveau classement
- 20 propriétés régionales dont l'abbaye de Villers-la-Ville et celle de Stavelot

• Restaurer le patrimoine
- 31,3 millions € de subventions pour la restauration, la valorisation, la sensibilisation du patrimoine wallon
- 839 réunions de patrimoine pour des projets concernant des biens classés

• Réaliser des opérations archéologiques
- 98 opérations archéologiques
- 16 découvertes fortuites

• Former aux métiers du patrimoine
- 163 formations adultes et scolaires
- 1.624 apprenants adultes

• Sensibiliser au patrimoine
- 91.045 participants aux grands évènements patrimoniaux de l'AWaP
- 19.791 visiteurs à l'Archéoforum de Liège
- 6.824 publications vendues - 12 publications éditées.

En 2025, l'AWaP a fait rayonner le patrimoine wallon à l'international. Elle a assuré le suivi des 8 biens wallons inscrits à l'UNESCO et repris la présidence tournante du bien transnational des Grandes Villes d'Eaux d'Europe. Elle a accru sa visibilité en participant, pour la première fois, au Salon international du Patrimoine culturel à Paris.

▶agencewallonnedupatrimoine.be

Énergie

Le SPW Énergie sensibilise aux comportements durables et les encourage, met en œuvre une libéralisation équilibrée des marchés de l'électricité et du gaz, et promeut le recours aux énergies provenant de sources renouvelables.

• **Résidentiel :**
- 50.423 ménages accompagnés par les Guichets Énergie Wallonie
- 6 nouvelles plateformes locales de rénovation énergétique lancées
- 89 plans d'actions préventives pour l'énergie (PAPE) initiés par les CPAS subsidiés pour un total de 1,86 millions €
- 2.707.303,67 € liquidés dans le cadre de l'opération MEBAR, pour un total de 1.169 dossiers
- 14 nouveaux projets RENOBATEX lancés
- 81.834 certificats PEB résidentiels existants et 9.272 certificats PEB neufs délivrés
- Bâtiments neufs : 221 contrôles techniques sur dossier, 312 contrôles techniques en vue de visites sur site, 79 auditions, 49 dossiers sanctionnés
- Agrégation des professionnels : 2.540 certificateurs, 1.614 responsables PEB, 579 auteurs d'études de faisabilité, 774 auditeurs Logement

• Bâti public - programme UREBA : 304 dossiers liquidés pour plus de 4,1 millions €, 601 dossiers engagés représentant 5,27 millions €
• 60,7 millions € de redevances de voirie électricité et gaz, versés aux entités pour l'utilisation du domaine public par les Gestionnaires de Réseau de Distribution (GRD)
• 5,08 millions de certificats verts émis, représentant environ 330 millions € de soutien à la production d'électricité verte
• 297 entreprises ont bénéficié de chèques énergie AMUREBA pour un montant de 4.353.810 €
• 1 site web entièrement repensé

L'année 2025 a été marquée par le lancement du *Passeport Bâtiment,* offrant aux propriétaires de maisons unifamiliales un espace numérique sécurisé pour centraliser les données de leur logement, première étape d'un déploiement progressif vers les immeubles collectifs et de futures fonctionnalités.

▶energie.wallonie.be

SPW INTÉRIEUR ET ACTION SOCIALE

Vers une nouvelle vision et une redéfinition des missions du SPW IAS.

L'année 2025 marque une étape déterminante dans l'évolution du SPW IAS. À la croisée d'évolutions organisationnelles et stratégiques, elle constitue le point d'amorçage d'une **nouvelle vision** pour l'administration et d'une **redéfinition progressive de ses missions** au service des pouvoirs locaux et des opérateurs de l'action sociale.
Notre mission est redéfinie : Faciliter pour tous l'accès aux droits fondamentaux en renforçant la gouvernance des partenaires locaux.
Notre vision est partagée : Être une administration référente, proche et disponible qui conseille, accompagne et guide ses usagers, citoyens, pouvoirs locaux et opérateurs non-marchands.

Dans un contexte de **simplification administrative où la tutelle est sur le point d'être réformée** pour se focaliser sur les actes véritablement sensibles ou porteurs de risques (juridiques, financiers ou de gouvernance), le SPW IAS a engagé, en 2025, une transformation structurelle majeure pour **renforcer l'accompagnement et le conseil aux partenaires locaux**.
L'année confirme notamment la montée en puissance d'une **offre d'audit volontaire**, pensée comme un outil de conseil permettant aux pouvoirs locaux de sécuriser leurs pratiques, d'obtenir des recommandations opérationnelles et de renforcer leur contrôle interne.

Cette démarche illustre un changement profond : passer d'une administration perçue comme un organe de contrôle à une administration **partenaire**, tournée vers la qualité des processus et la maîtrise des risques. 2025, c'était **10** démarches pilotes : **3** audits clôturés et **7** en cours.

En 2025, le SPW IAS a franchi un cap décisif en posant les fondations d'un modèle renouvelé, plus moderne, plus transversal et plus proche des besoins du terrain.
Les prochaines années permettront de consolider cette dynamique et d'en faire un levier durable pour renforcer la qualité de la gouvernance locale en Wallonie.

2025, c'est :

L'accueil et l'hébergement des réfugiés ukrainiens
- 3 000 personnes accueillies dans les centres wallons depuis le début de la guerre.
- Capacité d'accueil maintenue à 330 places jusqu'en mars 2027 (158 en logements modulaires, 65 dans un centre spécifique, 107 réparties dans 3 autres centres).

Le rapatriement de Gaza
- Facilitation, par les dispositifs régionaux, de 6 rapatriements organisés par le Fédéral, permettant le soutien de 21 familles pour un total de 65 personnes.

La gestion des calamités naturelles publiques
- 96 533 480,15 € d'aides accordées en 2025, dont 96.000.854,28 € versées.
- 9 demandes de reconnaissance ayant abouti à la reconnaissance de 4 calamités naturelles publiques (3 inondations et 1 tornade).
- Un projet d'envergure de réforme de la législation applicable initié en collaboration avec la direction de l'Optimisation et des Relations Usagers (DORU), la direction des Calamités agricoles et le CORTEX.
- La mise en œuvre de mesures de simplification administrative et de gestion des risques (refonte des formulaires de demande d'aide à la réparation, la réécriture des lettres-types, …)

Les dossiers de tutelle
- 11.151 dossiers traités en 2025, dont 86 % dématérialisés.

Le financement général des pouvoirs locaux
- 2.322 355 000 € alloués en 2025.

Le contrôle des mandats
- 11.501 déclarations, dont 9 667 transmises électroniquement.

La délivrance de permis de chasse
- 948 nouveaux permis (-9 % vs 2024)
- 20.161 vignettes (+0,6 % vs 2024)
- 2.297 licences (+3,2 % vs 2024)

2025, c'est aussi :

De nouvelles dynamiques de cohésion sociale
- La programmation 2020-2025 du **Plan de cohésion sociale** est prolongée d'un an pour amorcer une réforme plus souple, mieux ancrée dans les besoins des pouvoirs locaux ;
- Le partenariat noué dans le **Plan Habitat permanent** avec 24 communes est également prolongé d'un an pour permettre le lancement en 2026 d'une task force destinée à définir une nouvelle stratégie (8.601 personnes concernées).

3 stratégies pour améliorer la vie des personnes socialement précarisées
- **Lutte contre la pauvreté : 4 actions** pilotées par le SPW IAS, partenaire pleinement engagé dans cette stratégie (surendettement, financement de l'accueil de l'enfance, évaluation des politiques sociales via les contrats de confiance, renforcement du recours aux droits par le biais des maisons des solidarités) ;
- **Sortie du sans-abrisme :** 15 mesures axées sur la prévention des ruptures, le renforcement de l'accompagnement, l'insertion en logement et l'intersectorialité, dont 11 coordonnées par l'Observatoire wallon du sans-abrisme ;
- **Soutien aux familles monoparentales :** 17 mesures (recours aux droits, emploi, logement, soutien à la parentalité, santé mentale, accès au tourisme, violences ...), dont 7 portées par le SPW IAS.

Un renforcement de l'action sociale et de l'accueil de la petite enfance
- Réforme **« articles 60-61 »**, entrée en vigueur au 1er janvier 2025 : un dispositif simplifié et un accompagnement plus efficace vers l'emploi durable des bénéficiaires du CPAS ;
- **Justice alimentaire :** une feuille de route pour des dons de meilleure qualité, plus locaux et plus équitables ;
- **3.143** nouvelles places en **crèche** d'ici 2026 (**148 dossiers** sélectionnés dans le « Plan équilibre ») ;
- **775 places d'accueil** rénovées ou créées d'ici 2026 pour les **publics précarisés** dans le cadre du PNRR.

De nouvelles initiatives en matière d'intégration et égalité des chances
- Lancement du site internet http://www.stop-violences-femmes.be, réalisé en collaboration avec la FWB, la COCOF et des associations de terrain en vue d'informer et d'orienter les victimes, proches, témoins, et professionnels ;
- **Initiatives locales d'intégration : 140 opérateurs** ont été soutenus et **63 agréments** ont été octroyés dans le cadre de la nouvelle réglementation entrée en vigueur le 1er janvier 2025 ;
- 6 nouveaux services d'accompagnement ont été agréés pour les **mineurs (et anciens mineurs) étrangers non accompagnés**.
- **1 Observatoire wallon de l'intégration des personnes étrangères** a été agréé. Ses missions : appui au secteur, évaluation, coordination de l'offre et de la demande et développement d'une approche transversale.

SPW ÉCONOMIE, EMPLOI, RECHERCHE

En 2025, les équipes du SPW Économie Emploi Recherche ont œuvré à rendre l'action publique plus cohérente et accessible, tout en mettant en œuvre des réformes majeures et en participant à des projets européens structurants ; le tout au service des entreprises, des travailleurs, des acteurs de la formation et de la recherche.

Sur le plan transversal, trois initiatives ont illustré cette volonté de structurer des projets ambitieux :

- La candidature wallonne au télescope Einstein a franchi une étape déterminante, soutenue par 20 millions € dont 5 millions € spécifiquement consacrés aux entreprises, avec une perspective d'investissement de 200 millions € en cas d'implantation. Ce projet fédère désormais une task force réunissant chercheurs, entreprises et institutions, renforçant la collaboration entre les milieux scientifiques et économiques.
- Le European Circular Innovation Valley a également renforcé sa gouvernance, structuré ses groupes de travail et lancé un premier appel à projets visant à accélérer l'innovation circulaire, tout en réalisant un diagnostic régional approfondi combinant cartographie et analyse des chaînes de valeur.
- Le projet transfrontalier GOT a consolidé les synergies avec la Flandre et la France, permettant un partage structuré des données et une compréhension des dynamiques régionales.

L'Inspection a mené une vaste campagne APE (Aide à la Promotion à l'Emploi) et réalisé les premiers contrôles des CFISPA (Centres de Formation d'Insertion socioprofessionnelle adaptée) depuis le transfert de cette matière de l'AVIQ vers le SPW EER en 2024. En intégrant ces campagnes à ses activités courantes, elle a effectué un total de **1.561 contrôles** et **769.133,75 € d'amendes** infligées (dont une partie en sursis) pour non-respect des réglementations en vigueur dans les matières relevant du SPW EER.

En matière d'économie, l'année a été marquée par des avancées significatives, tant dans le soutien aux commerçants que dans l'accompagnement des filières économiques.

- Un double diagnostic commercial a été mis à disposition des communes afin d'analyser les dynamiques régionales et locales et d'orienter les politiques territoriales.
- 510 dossiers d'indemnités compensatoires, représentant un montant total de **2.972.400 €**, ont été traités en faveur des commerçants impactés par des travaux publics, contribuant à atténuer les effets économiques des chantiers.
- L'économie sociale a bénéficié d'un soutien renforcé avec 71 projets accompagnés ainsi que la reconnaissance de fédérations sectorielles et de pôles circuit court. La stratégie Alternativ'ES Wallonia a, par ailleurs, été récompensée d'un prix européen.
- La compétitivité et l'innovation ont progressé en 2025 grâce à l'évaluation intermédiaire de la S3, à l'élaboration de Circular Wallonia 2025-2029, à l'initiation de la réforme du paysage de l'innovation et des structures de clustering, ainsi qu'à la digitalisation des subventions Digital Wallonia. Ces avancées ont renforcé la cohérence stratégique, harmonisé les procédures et amélioré le suivi des politiques de soutien économique et d'innovation.
- Les investissements dans les parcs d'activité ont atteint **98,647 millions €** pour **70 dossiers.**
- **2.973 chèques-entreprises** ont été octroyés pour près de 16,9 millions €
- **128 millions €** ont été mobilisés pour accompagner **1.127 entreprises** dans leurs investissements.
- Les mesures FEDER relatives à l'ingénierie financière ont été mises en œuvre.
- Lors des journées entreprises 2025, 95 entreprises ont ouvert leurs portes pour 120.000 visiteurs.

L'année a également été marquée par l'adoption d'un décret transposant le règlement européen sur les Indications géographiques protégées (IGP) pour les produits artisanaux et industriels, ainsi que par la finalisation de la plateforme Passeport Entreprise et les premières décisions d'octroi de la mesure 18 du FEDER consacrée à la décarbonation des grandes entreprises.

L'emploi et la formation professionnelle ont également représenté un chantier central, avec une révision approfondie des dispositifs d'aides et un renforcement des actions de digitalisation.

- Les projets de renforcement des compétences numériques, en partenariat avec Digital Wallonia, ont connu une montée en puissance : équipement numérique des écoles, déploiement de solutions Wi-Fi sécurisées, mise en œuvre du plan d'inclusion numérique en partenariat avec les Espaces publics numériques, 18 nouveaux projets de promotion des métiers porteurs d'emploi **(6,64 millions €)**.
- En 2025-2026, la Wallonie, à la présidence de la Grande Région, pilote, via le SPW Emploi Formation, les travaux visant à renforcer la coopération transfrontalière en formation, emploi et mobilité.
- Le programme SESAM a rencontré une forte demande, avec **8.400 dossiers introduits et 5.493 décisions rendues**, dont **84 %** favorables.
- Les demandes de permis de travail ont atteint le nombre **de 4.887, permettant à 1.643 entreprises** de répondre à des besoins de recrutement spécifiques.

Enfin, **le domaine de la recherche** a été marqué par le souhait du gouvernement de réformer le décret wallon de la recherche, visant à moderniser et simplifier le cadre existant afin d'améliorer la cohérence des dispositifs. À cet égard, divers groupes de travail ont été constitués et les parties prenantes consultées.

À noter également :

- Une méthodologie d'évaluation de l'impact des aides a été lancée en collaboration avec l'IWEPS, posant les bases d'un suivi structuré des politiques publiques.
- Les processus financiers ont été modernisés via e-report, tandis que la dématérialisation des dispositifs Win4Doc et Win4Expertise a été engagée, contribuant à réduire la charge administrative pour les bénéficiaires.
- Plusieurs partenariats européens ont été rejoints, démontrant ainsi la volonté de favoriser l'accès aux financements européens pour les acteurs wallons de la R&D.
- L'activité a été soutenue par **5.740 déclarations** de créance pour un montant total de **315,4 millions €**, confirmant l'importance du soutien public à l'innovation et à la recherche pour la compétitivité régionale.

SPW FINANCES

L'année 2025 a marqué une étape déterminante pour le SPW Finances. En janvier, dans le cadre de la 5e réforme de l'État, la Wallonie a officiellement notifié au SPF Finances son intention de reprendre la gestion des droits d'enregistrement et de succession. Le SPW Finances dispose de deux ans, prolongeables d'un an, pour organiser ce transfert majeur. Les équipes se sont immédiatement mobilisées afin d'être prêtes au 1er janvier 2028.

L'année a également été marquée par l'intrusion informatique d'avril 2025, qui a mis temporairement à l'arrêt certaines applications. Grâce à l'engagement rapide des agents, les impacts ont été contenus : WBFin-SAP a pu fonctionner, parfois en mode dégradé, mais sans interruption. Les applications fiscales, indisponibles durant trois semaines, ont été rétablies sans difficulté, et les retards ont été rapidement rattrapés, garantissant l'enrôlement du précompte immobilier dans les délais et les recettes attendues pour les communes et les provinces.

La gestion budgétaire et comptable de la Wallonie

La direction du Contrôle des dépenses a traité 148 891 factures et demandes de subvention, pour un total de 17,98 milliards €. Le taux d'exécution des crédits de liquidation atteint 95,96 %, en hausse par rapport à 2024.
La direction de la Comptabilité des actifs immobilisés a, quant à elle, comptabilisé 6.679 factures qui enrichissent le patrimoine régional pour un montant total de 380,255 millions €, contre 355,528 millions € en 2024.

La direction du Compte régional poursuit l'établissement du compte général sur base des données WBFin-SAP. Ces états financiers intègrent la comptabilité générale et la comptabilité budgétaire. La situation patrimoniale du SPW est désormais mieux connue et permet aux décideurs d'orienter leurs actions.

À la fin de l'exercice 2025, le pied de bilan s'élèverait à 34,11 milliards € [1], contre 33,82 milliards € en 2024 ; tandis que le compte de résultat affichait une perte de 2,73 milliards € contre 2,61 milliards € en 2024.

Au niveau budgétaire :

- En 2025, les 2.631 adresses budgétaires du budget régional wallon représentaient un montant global de plus de 21 milliards € de crédits d'engagement et de plus de 22 milliards € de crédits de liquidation.
- 580 arrêtés ministériels de re-ventilation de crédits (408 réallocations et 172 transferts) ont été produits, engendrant 3.402 mouvements d'articles budgétaires.
- Au 1er janvier 2025, l'encours hors section particulière représentait 7,075 milliards € avec des corrections d'écritures pour plusieurs centaines de millions €, améliorant ainsi la transparence budgétaire de l'institution régionale.

1 Données chiffrées provisoires, extraites de WBFin-SAP en février 2026 – Les données définitives seront disponibles dès la clôture comptable terminée, soit au 30 juin 2026.

Les Comités d'acquisition

Au cours de l'année 2025, 1.942 actes authentiques ont été signés par les commissaires des Comités d'acquisition et 1.434 biens immeubles ont été estimés. 731 nouvelles demandes d'estimation et 27 demandes d'avis juridique ou technique ont été reçues.

Le département a également intensifié les collaborations transversales pour préparer la reprise des droits d'enregistrement et de succession, permettant une co-construction efficace des futurs processus métiers et des outils qui accompagneront cette réforme majeure. En outre, les échanges réguliers menés avec la direction du Financement et des Recettes ont permis de renforcer l'alignement des procédures relatives au traitement des recettes.

Le pôle Fiscalité

En 2025, plus de 3 milliards € de droits fiscaux ont été établis (3,275 milliards €). Ce montant comprend en majeure partie les droits établis dans le cadre du précompte immobilier (2,219 milliards €). L'établissement est la première étape du cycle de vie d'une taxation. Viennent ensuite la perception, le recouvrement et le traitement des réclamations.

En 2025, le SPW Finances a perçu 3,266 milliards € (3.266.305.853 €) de recettes fiscales. Une partie du montant perçu est reversé aux communes et aux provinces. C'est ainsi qu'en matière de précompte immobilier, le SPW Finances a reversé un montant de 1,287 milliards € (1.286.971.280 €) aux villes et communes (à ce montant, viennent s'ajouter 56.391.670 € en matière de fiscalité des véhicules) et 825 millions (824.506.447 €) aux provinces.

Au cours de l'année 2025, 149.000 (+ 12,88 %) plans de paiement ont été octroyés afin d'accompagner les redevables dans la régularisation de leur situation dans un contexte socio-économique compliqué, contribuant ainsi à maintenir des relations constructives tout en assurant une gestion efficace de nos créances.

De plus, 523.758 actes de recouvrement ont été générés, comprenant des rappels, des saisies, des mesures de garanties et des actions de recouvrement forcé via huissier, dans le but de récupérer l'encours impayé et de maximiser la récupération des recettes fiscales.

Ces actions ont permis de maintenir la pression nécessaire tout en respectant les normes légales et déontologiques en vigueur.

Quant au contentieux, la direction du Contentieux administratif a clôturé 13.007 dossiers de réclamations, pour l'essentiel par des décisions administratives. Le contentieux judiciaire a notamment assuré la gestion et la défense des intérêts de la Région dans 1.405 dossiers.

Quant au Support juridique, outre l'élaboration et la mise à jour de manuels, la rédaction d'avis juridiques circonstanciés (163), il a assuré 129 formations à destination d'un total de 1.103 agents participants.

Les services de première ligne

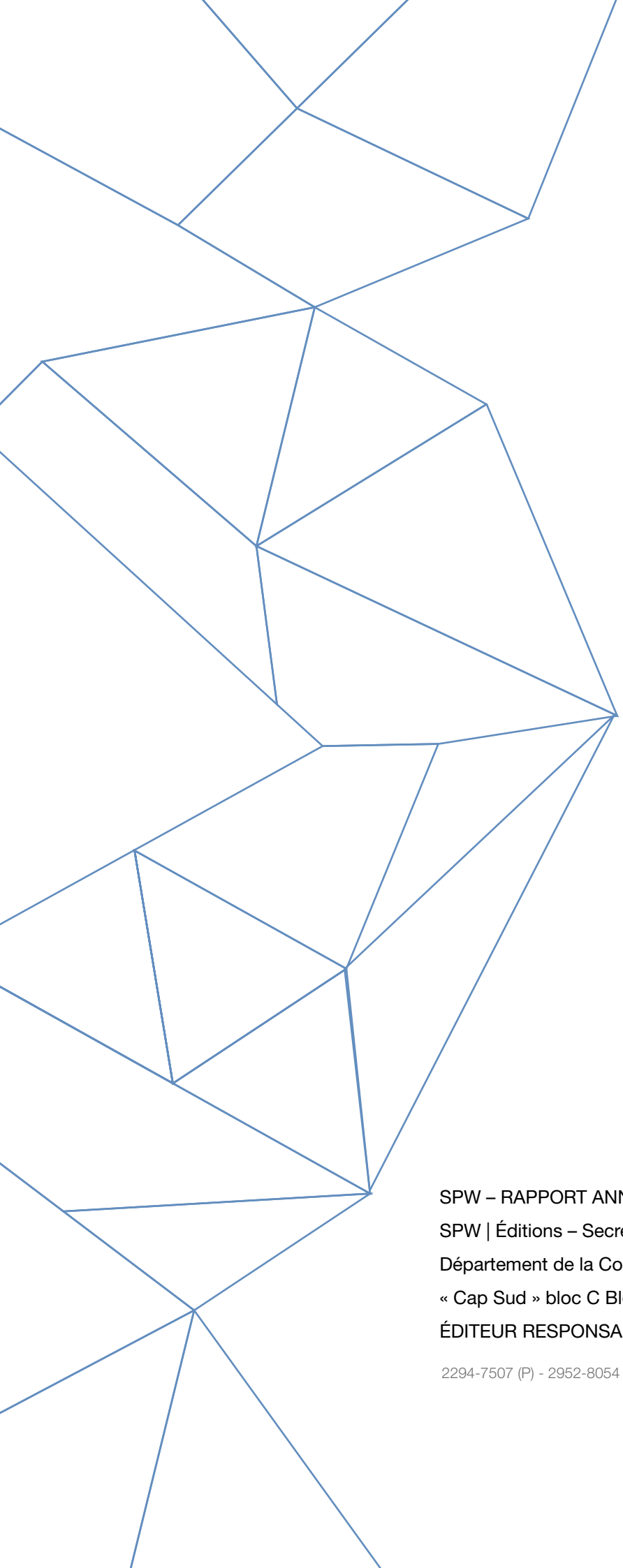
Plus de 5,9 millions de courriers ont été envoyés vers les redevables, dont des invitations à payer ou des avertissements-extrait de rôle. Ce qui représente 23.615 courriers envoyés par jour ouvrable. Ces nombreux envois suscitent des retours de la part des usagers vers les services de première ligne.
Ces derniers ont comptabilisé en 2025 :

- 100.583 appels traités par le call center
- 20.112 rendez-vous assurés via les permanences Fiscalité en guichet
- 80.204 courriers reçus
- 285.461 courriels reçus via la boîte mail Fiscalité

L'innovation et la digitalisation au service des citoyens

- Février 2025 a vu le déploiement d'un callbot accessible 24/7, qui a pris en charge 68.829 appels en 2025.
- Un simulateur de taxe de mise en circulation a été mis en ligne, devenant la page la plus consultée du site web, qui enregistre plus d'un million de visiteurs annuels.
- 140.000 démarches en ligne ont été introduites via Mon Espace, soit 15.000 de plus par rapport à 2024.

La digitalisation progresse, tout en maintenant une accessibilité forte via des canaux variés pour répondre aux besoins de tous les usagers.



SPW – RAPPORT ANNUEL
SPW | Éditions – Secrétariat général
Département de la Communication
« Cap Sud » bloc C Bld Mélot, 50 – 5000 NAMUR
ÉDITEUR RESPONSABLE Stéphane GUISSE, Secrétaire général

2294-7507 (P) - 2952-8054 (N)